

LOCATION-STUDIO-SAINT-AVOLD.COM

Fiche de renseignement du candidat locataire

Vous avez visité, ou vous allez visiter, un logement dont vous souhaitez devenir locataire.

Pour votre propre confort, il est dans votre intérêt que votre équilibre financier personnel soit garanti pendant la période de location. C'est pourquoi nous vous remercions de compléter cette fiche de renseignements. Nous vous informons que les éléments fournis dans cette fiche de renseignements pourront être vérifiés auprès des interlocuteurs habilités.

La présente fiche ne vaut pas engagement de location. La location, si elle est acceptée par le propriétaire, fera l'objet de la rédaction d'un bail.

Documents à joindre à cette fiche de renseignements : (selon votre situation)

- La présente fiche de renseignements entièrement complétée et signée.
- Une copie de votre pièce d'identité.
- Un relevé d'identité bancaire ou postal.
- Si étudiant : une copie de la carte d'étudiant.
- Si salarié : copie des bulletins de salaire des 3 derniers mois du locataire et de son conjoint ou concubin ou partenaire s'il a conclu un pacte civil de solidarité ou du (ou des) colocataire(s).
- Les deux derniers avis d'imposition sur le revenu.
- Attestation d'emploi indiquant la qualité du contrat de travail (à durée indéterminée ou déterminée et, en ce dernier cas, la durée du contrat)
- Si locataire : Dernière quittance de loyer attestant que vous êtes à jour des paiements de vos loyers.
- Si propriétaire : dernier avis de Taxes Foncières.
- Votre dernière facture de Gaz ou d'électricité.

Solvabilité du locataire :

- La charge financière représentée par le loyer, charges comprises, ne doit pas excéder 30% de vos ressources.
- Si le montant du loyer charges comprises excède 30% du revenu net mensuel, les conditions de solvabilité du locataire ne sont pas remplies.
- Une caution solidaire est requise dans les cas suivants :
 - Si le montant du loyer (charges comprises) représente entre 30 et 50% du revenu net mensuel.
 - Si le salarié est en contrat à durée déterminée.
 - Si le salarié est en contrat à durée indéterminée ou en période d'essai ou de préavis.
 - Pour les étudiants.

Si vous n'avez pas de garant, il est possible d'établir une demande sur www.visale.fr (sous conditions).

La personne qui se porte caution solidaire devra remplir une fiche de renseignements identique à celle prévue pour les locataires et fournir les mêmes justificatifs et remplir les mêmes conditions de solvabilité. Si la personne qui se porte caution solidaire est mariée ou pacsée, son conjoint devra également se porter caution solidaire et fournir les mêmes renseignements.

Afin de vérifier l'authenticité des pièces fournies par le candidat locataire, il est impératif à ce dernier de présenter tous les documents originaux lors de la visite du logement à louer.

Si le dossier est accepté et le candidat locataire sélectionné, il est impératif au moment de la signature du bail de fournir une attestation d'assurance habitation valide au jour de l'entrée dans les locaux.

LOCATAIRE: Nom et Prénom

Date et lieu de naissance :
N° allocataire CAF :

Nationalité:

CONJOINT OU COLOCATAIRE : Nom et Prénom

Date et lieu de naissance :
N° allocataire CAF :

Nationalité :

SITUATION DE FAMILLE :

Célibataire - Marié(e) - Divorcé(e) - Veuf(ve) - Concubinage

Nombre d'enfants et âge:

Nombre total de personnes qui habiteront dans les lieux loués :

DOMICILE ACTUEL + Téléphone et adresse mail :

Nom, adresse, tél du propriétaire ou gérant du domicile actuel:

MOTIF DU CHANGEMENT :

REFERENCES BANCAIRES : banque et adresse (joindre un RIB) :

ETUDIANT:

Niveau d'étude actuel :

Diplôme préparé :

Établissement :

SITUATION PROFESSIONNELLE:

Locataire: emploi occupé:

Date d'embauche :

Employeur (nom, adresse et tél.):

Contrat à durée déterminée ou indéterminée :

Conjoint ou colocataire : emploi occupé :

Date d'embauche :

Employeur (nom, adresse et tél.):

Contrat à durée déterminée ou indéterminée :

Locataire

Conjoint ou colocataire

SALAIRE MENSUEL NET :

ALLOCATIONS FAMILIALES:

AUTRES REVENUS :

REMBOURSEMENT DE CREDIT :

PENSION ALIMENTAIRE :

GARANT(s) : fournir les justificatif des revenus (3 dernière fiches de paie et dernier avis d'imposition) + carte d'identité + RIB

Nom, adresse et situation professionnelle :

Pas de garant ? Possibilité de déposer un dossier VISALE, voir le site www.visale.fr

Je souhaite (nous souhaitons) déposer un dossier pour la location de:

APPARTEMENT : 1 pièce au 3^e étage, situé : Rue des Jardins, Saint-Avold

Aux conditions suivantes :

Loyer hors charges: 320,00 €uros Frais de dossier/état des lieux : 0,00 €uros

Charges: 20,00 €uros

Dépôt de garantie (1 mois de loyer) : 320,00 €uros

Je m'engage à fournir les pièces suivantes et à garantir leur authenticité :

1. La présente fiche de renseignement entièrement complétée et signée
2. Carte d'identité (copie recto/verso) ou Passeport
3. RIB bancaire ou postal
4. Si étudiant : carte étudiant en cours de validité
5. Si salarié : trois derniers bulletins de salaire du locataire et du conjoint/colocataire
6. Vos deux derniers avis d'imposition
7. Si locataire : quittances de loyers des trois derniers mois de location
8. Si propriétaire : dernier avis taxe foncière
9. Attestation d'emploi indiquant la qualité du contrat de travail (à durée indéterminée ou déterminée et, en ce dernier cas, la durée du contrat)
10. Votre dernière facture de gaz ou d'électricité

Date de la demande et signature précédée de : « certifié exact » :

Fait à :

Le :